

Collectif Interculturel de Médiation

Assemblée Générale constitutive

Jeudi, le 21 février 2008

Chez Anne-Catherine Salberg

Présent(e)s : Médard Bendelo, Anne-Catherine Salberg, Laye Mane, Mezeret Haillé, Enver Muratovich, Hamid, Rita Porolia, Anna
Excuse(e)s : Silvia Mannus, Arta, Nathalie, Gladis
Absent(e)s : Pedro Kiangebeni

1. Adoption de Statuts

- a. Le nom "**Collectif Interculturel de Médiation**" a été choisi à l'unanimité par l'assemblée générale constitutive.
- b. Après réflexion sur les buts du Collectif Interculturel de Médiation, l'assemblée a adopté les points suivants :
 - Vivifier le lien social par le dialogue, la négociation et la communication non-violente
 - Favoriser le vivre-ensemble entre individus, groupes, communautés d'origines diverses et institutions
 - Accepter les différences (culturelles, sociales...) et respecter la diversité
 - Créer un climat de confiance, encourageant l'échange et le partage
 - Promouvoir la médiation
 - Prévenir, traiter et réguler les conflits par la médiation
 - Former et sensibiliser à la gestion des conflits
- c. L'assemblée générale constitutive a décidé qu'il y aura 2 sortes des membres : les membres actifs et membres de soutien. Elle a également voté à l'unanimité l'adhésion d'Anne-Catherine en qualité de membre actif et Nathalie en qualité de membre de soutien
- d. L'assemblée générale constitutive a désigné 3 membres de la Direction qui exerceront leur fonction à titre bénévole. La Direction se constituera en son sein. Les 3 personnes choisies sont : Médard, Layé et Nathalie.

2. Divers

- Nathalie a demandé à Anne-Catherine de nous dire qu'elle aimerait devenir membre du collectif. Une demande qui a été acceptée par les membres actifs du collectif.

La séance a été levée aux environs de 21h20

La prochaine séance aura le 13 ou 20 mars 2008

Le PV a été rédigé par Médard Bendelo